

Conseil d'administration de MATH.en.JEANS

26 Janvier 2019, IHP

Présents ou représentés : 22

H.Alami, D. Alexinitzer, P. Audin, G. Bailly Maitre, F. Bavard, A. Boisseau, R. Brouzet, I. Dubois (pouvoir à A. Szpirglas), A. Fryc, F. Gaudel, A. Gougnard (pouvoir à G. Bailly Maitre), P. Grihon, M. Jacquier, H. Lafrance (pouvoir à G. Lamboley), G. Lamboley, C. Martin (pouvoir à G. Bailly Maitre), F. Moussavou, H. Proal, F. Soriano Gafiuk (pouvoir à F. Bavard), A. Szpirglas, J. Tressens (pouvoir à H Alami), N. Vanlancker (pouvoir à M. Jacquier)
Donc 22 votants

Invitées C. Coudret, M. Grand MF Roy, M. Artigue (Conseil Scientifique)

Départ de P. Audin à 15h15 : 21 votants

-Approbation du CR du CA du 29 septembre 2017

CR du CA du 29 septembre approuvé par les 22 votants

- Vote sur l'article 10 du règlement intérieur

C'est du ressort de l'AG. Discussion lancée par F. Parreau autour de cet article 10 : les décisions sur les adhésions devraient être prises en AG. L'expérience de cette année (adhésion de l'établissement nécessaire pour obtenir une aide) a donné beaucoup de travail pour pas grand chose. De plus MeJ a toujours considéré jusqu'ici que les adhésions devaient être volontaires.

G. Bailly Maitre : est pour l'obligation d'adhérer pour les établissements.

H. Proal signale qu'on a récupéré 14.000€ (toutes cotisations confondues) ce qui représente le salaire de M. Lafage, charges comprises. On a décidé lors de la discussion en juin de ne pas imposer l'adhésion aux établissements mais de mettre une carotte pour favoriser cette adhésion (adhésion pour obtenir des aides de MeJ).

G. Lamboley est pour l'obligation d'adhérer pour les établissements.

F. Parreau serait d'accord pour obliger tous les établissements à adhérer. Mais pour les individus ce n'est pas comme par exemple une association sportive (qui propose une assurance). Pour lui ce serait aller à l'encontre de l'esprit MeJ : imaginez que tous ces adhérents forcés et contraints viennent à l'AG et décident de l'orientation de MeJ !

G. Bailly Maitre : il semble qu'on soit d'accord pour l'obligation pour les établissements mais pas pour les profs.

A. Fryc remarque que ce serait malgré tout un moyen de récupérer des fonds

F. Bavard indique qu'en 2017 on avait l'objectif de récupérer 7.000€ avec les adhésions. Maintenant on en est à 14.000€.

H. Proal signale pour répondre à F. Parreau qu'il faudrait mettre dans les statuts que les organismes ne participent pas à l'AG (modification des statuts).

F. Gaudel voudrait qu'on discute de la place des chefs d'établissement dans MeJ.

P. Audin fait remarquer que l'intérêt de passer par des modifications du règlement intérieur (RI) est que cette procédure est nettement plus légère que celle à suivre pour une modification des statuts de l'association. Or dans le RI on peut préciser les modalités de vote.

Cette question est reportée pour un vote lors de l'AG de juin 2019 avec réécriture de l'article 10 du RI

- Information sur les congrès 2019

C. Coudret apporte les précisions suivantes

- il y a 5000 participants tous congrès confondus (moins que prévu)

- Les jauges sont respectées sauf à Toulouse (il y a 50 participants en trop)

- Luxembourg propose de faire un congrès en 2020. Elle a demandé si ce congrès pourrait accueillir 600 participants (attente de réponse).

F. Parreau communique la nouvelle suivante : il y a augmentation nette du nombre de filles participant aux congrès ; elles représentent 49,59% de l'ensemble (en l'état des inscriptions).

- Congrès : question sur le droit à l'image (G. Bailly Maitre)

G. Bailly Maitre rappelle que si quelqu'un ne donne pas le droit à l'image on ne peut même pas prendre de photos de cette personne. Peut être faudrait-il transmettre cette info à tous les organisateurs de congrès. Faut-il refuser l'inscription des élèves dont les parents refusent de signer ce droit à l'image ?

C. Coudret a commandé des « tours du cou » à distribuer aux élèves dans ce cas ... à essayer.

G. Bailly Maitre indique que pour La Rochelle, après négociation avec les parents, tous ont finalement signé ce droit à l'image....

Conclusion : il ne faut pas interdire la venue des élèves mais essayer de négocier avec les parents
--

- Information sur les aides aux ateliers

Les points clés :

146 ateliers demandent des aides (sur 271 ateliers) ce qui correspond à 67.200 demandés.

Après consultation des coordinations régionales, avec l'aide d'H. Alami, 63.900 ont été accordés à ce jour (pour un budget de 70.000 euros).

A l'approche de la date limite pour ces demandes (8 février), il y a beaucoup d'évolution (effectif, demande d'aide, ateliers en difficultés,...).

Cette année on a pu être assez généreux (pour la deuxième année consécutive) grâce aux subventions EDF et SNCF qui s'arrêtent (sous cette forme) cette année.

Il y a eu un gros travail des coordinations régionales.

Il faudra penser aux billets d'avion pour l'Algérie (voir « questions diverses »)

G. Lamboley insiste : on a été généreux cette année et l'an dernier (EDF SNCF etc ...) mais ce n'est pas sûr qu'on pourra faire autant l'an prochain.

-Point trésorerie

- *comptes des congrès 2018*

H. Proal est prêt à répondre aux questions si il y en a : ce point est un point d'information.

F. Parreau demande un certain nombre de précisions, H. Proal les lui donne.

P. Grihon demande si ce qu'on a pour le congrès permet de payer les salaires.

H. Proal répond que cela couvre 80% du salaire de C. Coudret et 80% du salaire de M. Lafage.

Les subventions obtenues par chaque congrès sont versées à ces congrès.

P. Grihon demande comment les 40€ de contribution aux frais demandés pour chaque sont redistribués.

H. Proal indique qu'il peut fournir cette répartition.

F. Parreau : il faudrait considérer que les aides sont un effort global de l'association et donc ne soient pas imputées à chaque congrès pour les établissements qui y participent.

- *Vote sur les notes de frais et abandons de créances 2019*

Un changement essentiel (mais justifié) : le tarif pour une nuitée à Paris passe de 70 à 90€

Vote : 22 pour

- *Vote sur le budget prévisionnel 2019*

On prévoit cette année de puiser dans nos fonds de réserve (55.000€ mais ce sera probablement moins). On a 360.000€ environ comme réserve.

Vote : 22 pour

- Présentation du bilan 2018

Ce bilan est encore provisoire

F. Parreau demande si le commissaire aux comptes nous a demandé de justifier ce qu'on met sur la ligne du bénévolat (ce qui a été le cas pour Animath)

H. Proal a rempli suivant les « fonctions » de chacun à la louche (membre du CA, organisateur de congrès etc ...). il a peut-être eu la louche un peu grosse pour les membres du CA qui ne seraient que membres du CA. Mais pour le moment on ne nous a rien demandé.

Sous réserve de vérification, le commissaire aux comptes ne veut pas intégrer les contributions volontaires dans le bilan, sinon il nous demanderait de les étayer sérieusement.

- Subventions

- pour les subventions EDF et SNCF : ça se termine. Peut-être aura-t-on un soutien national de la SNCF dans l'avenir

- MEN : P. Grihon a demandé 30.000€ pour l'aide aux ateliers

- Pas d'autre piste pour le moment

- Thalès : peut on faire une demande de subvention auprès de Thalès ?

M. Grand présente Thalès : entreprise spécialisée dans l'aérospatiale, la défense et la sécurité ; 20% de l'activité est consacrée à la recherche et développement.

La Fondation Thalès : « Donner le goût de l'innovation à l'école ».

Il ne s'agit plus de transmettre des savoirs aux enfants mais plutôt d'« apprendre à apprendre » afin de favoriser leur adaptation, leur créativité et leur pensée critique. À cet égard, les méthodes scientifiques d'expérimentation et l'interdisciplinarité représentent des outils pédagogiques essentiels, qui conditionnent l'esprit d'innovation.

C'est pourquoi Thales veut encourager ces nouveaux modèles pédagogiques, en particulier dans le domaine des sciences et des technologies avec l'ambition de susciter, chez le plus grand nombre, l'envie et la capacité à chercher des solutions, à innover et à faire œuvre de créativité. L'enjeu de la fondation Thales est de donner à tous les enfants du primaire et du secondaire les bases scientifiques d'apprentissage et d'expérimentation essentielles à leur développement intellectuel, au libre choix d'orientation de leur future carrière et à leur capacité d'innovation. L'idée est aussi de proposer aux enseignants des compétences extérieures et complémentaires pour les aider à relever ces défis.

MeJ répond tout à fait à ce « profil ». On demande un vote du CA pour autoriser le dépôt d'une demande de subvention auprès de Thalès.

Vote : 3 abstentions, 18 pour faire une demande de subvention à la Fondation Thalès
--

- Information sur la journée d'hommage à Pierre Duchet

P. Audin rappelle qu'elle aura lieu le samedi 16 février en deux temps : de 10h à 12h dans la salle des actes à l'ENS pour les proches et la famille avec un repas prévu à 12h30 à l'IHP ; à 14h30 amphi Hermite

- conférence sur les travaux de Pierre Duchet par Frédéric Meunier, Professeur de mathématiques à l'École Nationale des Ponts et Chaussées (environ 1 heure).

- la parole sera donnée ensuite à ceux et celles qui le veulent (voir l'annonce déjà diffusée) + lecture de messages des gens qui n'ont pas pu être là.

- Si on veut prendre la parole, il faut se signaler auprès de Pierre Audin.

- en fin de journée : collation offerte par MeJ.

C. Coudret s'occupe du traiteur de son accueil de la sécurité etc ...

F. Bavard sera le « M. Loyal » pour cette journée.

F. Parreau demande si par exemple Animath a été invité et si on propose à M. Andler de parler ? (À suivre)

- Information sur la brochure des trente ans

P. Audin indique que tout est prêt ; il présente le contenu de cette brochure.

C. Coudret donne les informations sur le devis pour sa réalisation : 1500€ pour 36 h + 18h de travail.

Question : combien d'exemplaires faut-il imprimer ?

C. Coudret signale qu'il y a un problème de stockage de ces exemplaires.

F. Moussavou propose de voir du côté de l'APMEP pour le stockage. On veut qu'elle soit distribuée lors des congrès aux responsables d'atelier. Mais faut-il les distribuer à tous les établissements ? Peut-on demander de l'aide à la DGESCO dans le cadre de la réalisation du plan Villani Torossian ? G. Baily Maître indique que C. Torossian a dit qu'il n'était pas question d'utiliser les moyens pour la réalisation du plan Torossian-Villani (essentiellement tourné vers les enseignants) pour MeJ.

C. Coudret donne les tarifs d'impression : 1000 exemplaires environ 6000€, à peine plus pour 1500 exemplaires 5000 exemplaires : environ 20000€

Vote : 1500 exemplaires

Un autre problème : il faut faire livrer cette brochure sur les congrès...

- Point sur le projet « primaire » de MeJ avec la DGESCO.

F. Bavard a appris que ce projet est gelé, tous les moyens de la DGESCO étant mis au service de l'année des mathématiques

A propos de cette année des maths

Animath a été sollicité par C. Torossian pour faire la liste des ateliers de maths existants. Il faut que MeJ entre dans ce recensement.

F. Gaudel voudrait qu'on ait plus de poids dans Animath à côté des Olympiades et autres concours qui y prennent beaucoup de place.

F. Parreau va donner la liste des ateliers MeJ à Animath.

P. Grihon indique que les labos de maths en Nouvelle Aquitaine ont été mis dans les établissements où il y a des ateliers MeJ (et pas dans les centres ville). Il ne sait pas ce qui se passe ailleurs.

Bilan de l'UEi et information sur les demandes et recommandations des participants

Ce bilan est disponible [ici](#) et sur la page « [Formations](#) » du site MeJ dans les jours qui viennent). F. Bavard en fait un résumé. A propos des propositions et recommandations faites par les participants, en particulier sur les sujets et la page « chercheurs » : MF Roy propose que cela soit des thèmes de travail pour le CS.

Pour 2019. On doit décider si on organise une UE en 2019 et à quelles dates. Les dates proposées sont du 25 août au soir au 28 août.

Vote sur la tenue de cette UE à ces dates : Abstentions 6, pour. 15
--

Il faut trouver une équipe organisatrice. H. Proal dira au CA d'ici quelques temps si il veut bien prendre cette organisation en charge (et dans ce cas l'UE se déroulerait du côté de Briançon)

Participation des établissements : augmentation de 10€ par participant ? (pour 2020)

Ce sera proposé à la discussion et au vote à la prochaine AG

- Adhésion des profs à rendre obligatoire ?

- On propose de discuter en AG des modalités pour rendre l'adhésion des établissements obligatoires
- On propose également que soit discuté en AG [la question](#) de l'adhésion des acteurs de MeJ

- Départ de C. Coudret :

Elle explique les raisons de son départ programmé pour la mi mai et comment elle voit le déroulement de ce départ.

-lassitude dans l'exécution de sa principale tâche (organisation des congrès) :

*découverte et « formation » la première année,

*mise en place des congrès en maîtrisant mieux le sujet la deuxième année et élaboration d'amélioration pour le futur

*mise en place des changements en troisième année

*installation d'une routine la quatrième année même si de nouveaux problèmes et de nouvelles difficultés surgissent.

-l'organisation des congrès est très lourde et Clémence éprouve pas mal de frustration car elle n'a pu consacrer du temps à sa deuxième mission : la communication.

Elle propose de continuer à travailler pour MeJ sur des missions concernant la communication. Elle est prête à assurer le « tuilage » avec son/sa successeur-e.

Plusieurs personnes interviennent pour la remercier pour le travail qu'elle a accompli et on lui dit qu'on est triste de la voir partir mais qu'on comprend son désir de changement.

Départ de F. Bavard

Comme annoncé, Françoise Bavard ne demande pas à renouveler son mandat de présidente au delà de juin. Il faut donc trouver un-e successeur-e. Chacun-e la remercie pour ces presque trois ans qu'elle a consacrés à MeJ et pour tout ce qu'elle a entrepris et accompli pendant ces années.

Élections pour le renouvellement du CA.

Il y a 8 sortants cette année et seul l'un d'entre eux peut se représenter (ce qu'il fera : G. Bailly Maître). Il faut donc trouver des candidats ... Il y a des pistes.

- Date de la prochaine AG et du prochain CA qui la suivra.

La prochaine AG se tiendra le 15 juin de 9h30 à 12h30 et sera suivie à 13h30 de la réunion du CA (avec ses nouveaux élu·e·s)

Questions diverses

- Proposition algérienne de participer à un salon international sur la culture mathématique à Alger (Riad El Fath) du 1er au 6 juillet 2019, avec stands, ateliers, conférences ; et lancement d'activités de recherches entre jeunes de divers pays.

P. Audin informe le CA sur la tenue de ce salon organisé par Samia Mehaddene et son association. Il pense d'une part que ce serait bien pour MeJ de collaborer avec Samia Mehaddene, d'autre part d'envoyer des ateliers pour participer à ce salon (qui fonctionnera un peu comme le salon des jeux mathématiques du CIJM), et donc de les soutenir financièrement au minimum pour les billets d'avion. Il sait qu'il y a des « problèmes » avec la Société Mathématique Algérienne.

Le président de cette Société, Rachid Bebbouchi, a participé ces deux dernières années à l'université d'été de MeJ. Il a présenté le dispositif qu'il a mis en place en s'inspirant de MeJ (Math en Djellaba).

Remarque de F. Bavard (en réponse à la suggestion de M.-F. Roy d'inviter Samia Mehaddene à l'UE) : celle-ci a été invité à Bombannes mais elle n'a pu venir car elle participait au colloque de l'EMF.

F. Bavard va reprendre contact avec S. Mehaddene.

Le CA donne son accord pour la prise en charge des billets d'avion pour les ateliers qui iraient à Alger en

- *MeJinfo* : il faudrait renforcer l'équipe rédactrice de MeJInfo réduite à deux personnes. A. Boisseau rejoint cette équipe (qui sera composée donc de A. Boisseau, A. Szpirglas et C. Coudret)

- *Implication des bénévoles en général et des membres (certains) du CA en particulier* : M. Jacquier s'inquiète du manque d'implication des adhérents et en particulier des membres du CA. Elle a été choquée de voir que près du tiers de ces membres (qui pourtant connaissent la date de cette réunion depuis fin septembre) ne sont pas venu-e-s aujourd'hui. Elle pense que cela est un véritable problème pour MeJ.

- *Conseil scientifique* MF Roy pense qu'on n'a pas informé suffisamment à l'avance le CS de la date du CA ; le CS n'a pu s'organiser pour être représenté. Certains de ces membres se sont culpabilisés ... Il faudrait à l'avenir prévenir la secrétaire assez en avance et celle-ci organisera cette représentation.

- *Amérique du Nord*

F. Parreau relève que très peu d'ateliers de cette partie du monde sont inscrits et qu'un certain nombre n'ont même pas été signalés à la coordination. Il rappelle le principe adopté par le CA :

-ou bien le groupe travaille directement avec nous et les ateliers s'inscrivent sur le site national (et donc signent les chartes)

-ou bien ils fonctionnent en groupe autonome et dans ce cas il faut signer une convention avec eux, qui prévoit au moins l'engagement à respecter les principes de la charte.

F. Bavard va leur écrire en ce sens.

G. Bailly Maitre va voir ça aussi lors du congrès de San Francisco

- *Commission Site* : Un contact de B. Heisler a fourni un devis pour faire un « audit » de l'existant et pour aider la commission site à établir un cahier des charges, ce qui convient aux membres de la commission. Ce devis a été accepté par le bureau. .

- *Fondation Blaise Pascal*

La FBP nous a invité à participer à la réunion qu'elle organise à Paris pour présenter ses orientations et en parler avec ses partenaires.

F. Parreau pense qu'il y a un risque que cette fondation veuille concurrencer les actions des associations et prendre la place d'Animath comme « maison commune ». Ce qui impliquerait des conflits d'intérêts.. Il va se rendre avec C. Coudret à la réunion organisée par la FBP le 4 février prochain.